



Édito

VSME, la norme qui parle CSRD aux PME, mais pas que !

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis ravie de vous retrouver à l'occasion de cette nouvelle édition de notre newsletter dédiée à un sujet d'actualité important pour les entreprises : la VSME – Voluntary standard for non-listed micro-, small- and medium-sized undertakings.

Pourquoi s'y intéresser dès aujourd'hui ? Parce que la réglementation évolue, et avec elle, les attentes des clients, donneurs d'ordre, investisseurs et partenaires. Alors que la directive Omnibus prévoit une révision des seuils d'application et du contenu de la CSRD, la norme VSME s'impose comme une réponse concrète, volontaire et adaptée aux réalités des PME qui souhaitent structurer leur démarche RSE sans subir la complexité de la CSRD.

Dans cette newsletter, je vous propose un décryptage complet des enjeux, des bénéfices et des étapes pour s'emparer sereinement de cette nouvelle norme. Vous y découvrirez également des ressources pratiques, des témoignages d'entreprises accompagnées par l'Agence Décllic, ainsi que l'annonce du webinaire que j'aurai le plaisir d'animer très prochainement sur ce thème.

La VSME n'est pas seulement un outil de reporting : c'est une opportunité de valoriser vos engagements, de fédérer vos équipes et de répondre aux exigences croissantes de votre écosystème. En l'adoptant, vous prenez une longueur d'avance, en cohérence avec vos moyens, vos ambitions et votre impact.

Vous êtes une micro-entreprise ou une PME ?

Même si vous n'êtes pas encore formellement soumise à la CSRD, vos parties prenantes (clients, donneurs d'ordre, banques...) peuvent déjà vous solliciter sur vos engagements et indicateurs RSE. Il est donc stratégique de se préparer dès maintenant, en amorçant une première démarche de reporting adaptée à votre taille.

Vous êtes concernés par le report de deux ans de la CSRD ?

Profitez de ce temps supplémentaire pour vous entraîner à l'exercice, tester vos outils de collecte de données, et structurer votre démarche. À noter : 80 % des points de données de la norme VSME sont déjà présents dans le rapport CSRD ! Cela signifie que commencer tôt vous permettra de gagner en maturité, fiabilité et cohérence pour la suite.

Bonne lecture, et au plaisir d'échanger avec vous très bientôt !

Fanny Durocher

Consultante et Chargée de méthode RSE-CSR | Agence Déclic

WEBINAIRE



Agence Décllic
TERRITOIRES DE DEMAIN

La norme VSME : leviers et impacts du reporting volontaire pour les PME

Mardi 29 avril, en ligne (TEAMS)
De 11h30 à 12h15

Fanny Durocher
Consultante et Chargée de méthode RSE-CSR

[Webinaire] La norme VSME : leviers et impacts

La **VSME**, conçue par l'**EFRAG**, s'inscrit dans la continuité de la **CSR**, mais avec une différence majeure : elle est **volontaire** et pensée pour les **micro-entreprises et PME**. Son objectif ? **Simplifier et harmoniser** la structuration des informations de durabilité.

Avec la possible révision des seuils d'applicabilité de la **CSR** dans le cadre de la **directive omnibus**, la VSME gagne en importance. Mais comment fonctionne-t-elle concrètement ?

Deux modules pour s'adapter aux besoins des entreprises :

- ♦ **Le module de base** : Une approche quantitative et proportionnée pour les TPE et les entreprises qui débutent sur les questions de durabilité.
- ♦ **Le module complet** : Pour approfondir sa démarche avec une vision stratégique long terme, un reporting structuré des engagements et objectifs de durabilité, en s'appuyant sur une analyse de double matérialité.

Mais alors, quels sont les enjeux concrets ?

- Comment intégrer le reporting **VSME** dans votre stratégie **RSE** ?
- Quels **avantages et opportunités** pour votre entreprise ?
- Cette norme répond-elle aux exigences des **donneurs d'ordre** ?

Fanny Durocher, Consultante et Chargée de méthode RSE-CSR chez **Agence Décllic**, décryptera la dernière publication de cette nouvelle norme et ses implications lors de notre **webinaire exclusif** !

Que ce soit pour vous inspirer ou bien mieux nous connaître, n'hésitez pas à participer à ce webinaire. Un temps d'échange questions/réponses sera proposé en fin du webinaire.

[S'inscrire](#)

CSRD : Adaptations et Perspectives pour les Entreprises

Européennes

Anne-Laure Simon

Alors que la première vague d'entreprises finalise tout juste son premier rapport de durabilité au format CSRD, la directive Omnibus introduit des reports et des simplifications qui reconfigurent déjà le paysage réglementaire. Face à ce revirement, faut-il freiner, adapter... ou accélérer autrement ?

La norme VSME : Impacts et leviers du reporting volontaire pour les PME

Fanny Durocher

Avec la possible révision des seuils d'applicabilité de la CSRD dans le cadre de la directive Omnibus, la VSME gagne en importance. Volontaire, accessible et progressive, cette nouvelle norme offre aux petites et moyennes entreprises une première porte d'entrée vers une démarche de reporting ESG structurée, sans subir la complexité du cadre CSRD...

Comment initier sa démarche RSE dans une TPE/PME ?

Marine Lejeune

Bien que la démarche ne soit pas obligatoire pour les TPE-PME, la loi Pacte de 2019 a modifié l'article 1833 du Code civil : « La société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. » Retrouvez nos conseils pour vous lancer...

[Voir d'autres articles](#)

Témoignages de nos clients "Démarche RSE"



DEVGLASS

De la stratégie à la mise en oeuvre de la démarche RSE avec labellisation.

[L'ÉTUDE DE CAS](#)



GROUPE LE GRAËT

Structuration de la démarche RSE : focus sur les parties prenantes et le modèle d'affaires

[L'ÉTUDE DE CAS](#)

[Voir les témoignages clients](#)

Infos Pratiques

**Participez
à l'EU CSRD Survey
et faites entendre
votre voix ! 📣**



CSRD : L'Europe décide maintenant. Participez au débat !

Avec l'EU CSRD Survey :

- Faites entendre votre voix
- Faites valoir la réalité de votre entreprise face à la CSRD
- Contribuez à une meilleure prise en compte des entreprises pour Omnibus

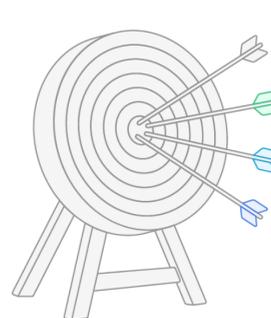
[Participer à l'enquête](#)

Grand Lyon Métropole

Transformation durable des entreprises

Appel à projets : Achats responsables

Achats Responsables



Feuille de Route Opérationnelle

Stratégie d'Achats Responsables

Évaluation de la Chaîne d'Approvisionnement

État des Lieux des Pratiques d'Achats

TPE, PME, ETI de la Métropole de Lyon : Bénéficiaire d'un accompagnement dans la transformation durable de votre entreprise.

La Métropole de Lyon soutient les entreprises qui souhaitent structurer une politique d'achats responsables à travers un appel à projets ouvert jusqu'au 31 mai.

La Métropole propose également d'autres dispositifs : Réalisation de bilan carbone collectif et devenir une entreprise à mission

[En savoir plus](#)

Ressources RSE : on aime, on partage

Guide EFRAG - VSME

EFRAG est une association à but non lucratif créé en 2001. Depuis 2023, la commission européenne a confié à l'EFRAG le soin d'élaborer des normes d'information extra financière.

Dans ce guide en anglais, retrouvez l'ensemble des attendus de la VSME

Portail RSE | VSME : comprendre les normes volontaires pour les PME

Le Portail RSE permet aux entreprises de s'informer sur leurs obligations en matière de responsabilité sociétale et de s'y conformer, soit directement via la plateforme, soit en étant orientées vers les services ministériels compétents.

5 minutes pour comprendre : nos fiches pratiques RSE

LA VSME : Voluntary standard for non-listed micro-, small- and medium-sized undertakings

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La VSME est une norme européenne de reporting volontaire conçue par l'EFRAG (Groupe consultatif européen sur l'information financière) pour aider les TPE et PME non cotées à structurer leur reporting RSE. Elle propose un cadre simplifié pour identifier, mesurer et communiquer les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Accessible et adaptée aux petites structures, elle permet d'engager une démarche durable sans contrainte réglementaire. C'est une première étape utile pour anticiper les exigences futures de la directive CSRD.

QUELLE EST SON UTILITÉ ?

La norme VSME est utile pour structurer une démarche RSE de façon simple, progressive et adaptée à la réalité des TPE/PME.

- Comprendre**
Voir impacts ESG (environnement, social, gouvernance)
- Structurer**
Votre démarche RSE avec un cadre simple
- Valeuriser**
Vos engagements auprès des parties prenantes
- Anticiper**
Les exigences futures (CSRD, appels d'offres)
- Se démarquer**
Renforcer votre crédibilité et votre impact.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les PME non cotées

2 seuils/3 à ne pas dépasser	Entreprise « micro »	Entreprise « petite »	Entreprise « moyenne »
Bilan	< 450 K€	< 5 M€	< 25 M€
CA	< 900 K€	< 10 M€	< 50 M€
Salariés	< 10	< 50	< 250

Les entreprises exemptées de la CSRD (Directive Omnibus*)

2 seuils/3 à ne pas dépasser	Entreprise de taille intermédiaire
Bilan	< 25 M€
CA	< 50 M€
Salariés	≥ 250 et < 1000

* Projet de Directive Omnibus visant à réduire le périmètre des entreprises soumises à la CSRD (en attente du vote du parlement européen)

Voir nos fiches 5 minutes

Les évènements RSE à venir

WEBINAIRE



Agence Dédic
TERRITOIRES DE DEMAIN

Les acteurs de la RSE dans vos territoires : Collectivités et Organismes

Mardi 27 mai, en ligne (Livestorm)
De 11h30 à 12h15

Julia Guillou
Consultante RSE

S'inscrire au webinaire

- [MIX.E, salon mix énergétique neutre en carbone](#)
Le 14 et 15 mai 2025 à Lyon
- [3e Rencontre des collectivités pour la sobriété et la rénovation énergétique](#)
Le 14 mai 2025 à Paris
- [Reuse Economy Expo - Modèles économiques du réemploi](#)
Le 26 et 27 mai 2025 à Paris

Adresse :

Agence Décllic | Rennes
La Brasserie, mail Louise Bourgeois
35000 Rennes

Téléphone :

09 71 37 26 34

EMail :

contact@agence-decllic.fr

Responsable du traitement des données :

Julie Massieu et Sébastien Pincepoche

Agence Décllic

RCS Rennes 808 200 224

Code APE 7022Z

Certified



Corporation



Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter,
[cliquez ici.](#)



[Mention Légale](#) • [Données personnelles](#)